

En bestiaux : deux bœufs, deux vaches, deux veaux, deux cochons et une poule.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché de quatre arpents en superficie.

Thomas Commere dit La Chapelle, habitant pêcheur, natif de Plaisance, âgé de 85 ans, marié avec Charlotte Vincent, native du même lieu, âgé de 68 ans. On leur a donné les vivres du Roy conformément à sa volonté.

Ils ont avec eux Louis Commere, natif de Scatary, âgé de 30 ans, marié avec Margueritte Grossin, native du havre de Fourché, âgée de 24 ans.

Ils ont un garçon et une fille.

Thomas, âgé de 18 mois.

Charlotte, âgée de 4 jours.

Deux chèvres pour tous bestiaux.

Leur habitation de pêche est à Scatary, elle leur a été donnée en forme par Messieurs de Costebelle et Soubras, elle contient vingt quatre toises de face sur le bord de la mer, et à l'égard de sa profondeur elle n'est point déterminée.

Servant Commere, habitant pêcheur, natif de Scatary âgé de 29 ans, marié avec Anne La Forest, native de Louisbourg, âgé de 29 ans.

Ils ont 4 enfants, deux garçons et 2 filles.

Jean, âgé de 9 ans.

Louis, âgé de 4 ans.

Marie, âgée de 3 ans.

Jeanne, âgée de 11 mois.

Quatre domestiques y compris un 36 mois :

Yvon Brunet, natif de St Malo, âgé de 28 ans, marié avec Marie Touze, native de St Jean, évêché de St Malo, âgée de 30 ans.

Yves Caravent, natif de Brest âgé de 23 ans, marié avec Margueritte Le Jeune, native de la Cadie, âgée de 21 ans.

Nicolas Tengu, natif de la paroisse d'Ecovignas, évêché de St Malo, âgé de 22 ans.

Simon Godet en qualité de 36 mois, natif de Plaisance âgé de 17 ans, et il a encore deux ans à faire pour estre libre de son état.

Une chaloupe.

Pierre Benoist, habitant laboureur, natif de la Cadie âgé de 48 ans, marié avec Anne Marie Godet native du même lieu, âgée de 63 ans.

Il ont Catherine Benoist âgée de 20 ans.

Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie et ils ont eu les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost ; il y a fait un deffriché d'un arpent en superficie.

Jean Benoist, habitant laboureur, natif de la Cadie âgé de 25 ans, marié avec Anne Trahan native du lieu âgé de 21 ans.

Il y a deux ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain qu'ils occupent leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Il y a fait un deffriché d'environ un demy arpent en quarré et deux arpents de dézert.

Charles Roy, habitant laboureur, natif du Port Royal âgé de 34 ans, marié avec Margueritte Le Jeune, native du même lieu, âgé de 30 ans.

Ils sont dans la colonie depuis un an et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain qu'ils occupent leur a été donné par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché où ils pourroient semer un demy quart d'avoine et de poix.

Etienne Trahan, habitant laboureur, natif de la Cadie âgé de 64 ans, marié avec François Roy, native du Port Royal âgé de 46 ans.

Ils ont deux garçons, Charles, âgé de 18 ans.

François, âgé de 16 ans.

Ossite Corporan, leur couzine, native du Port Royal, âgée de 17 ans.

Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.